

loi nouvelle à l'observation du sabbat, non en vertu du précepte, mais d'après l'institution de l'Église et la coutume du peuple chrétien. » – *La Somme Théologique*, traduction de l'abbé Drioux, Paris, 1852, tome 5, p.184.

Et voici une déclaration plus récente, issue de la plume d'un cardinal américain :

«Le sabbat, ce saint jour, fut transféré du samedi au dimanche [...] non point parce que la Bible l'exigeait, mais parce que l'Église pensait en avoir le pouvoir. [...] Ceux qui pensent que les Écritures devraient être la seule autorité pour le chrétien devraient logiquement devenir adventistes du septième jour et sanctifier le samedi.» – Cardinal Maida, archevêque de Détroit, *Saint Catherine Catholic Church Sentinel*, Algonac, Michigan, 21 mai 1995.

On ne pourrait être plus clair. L'Église catholique annonce fièrement que l'Église, et elle seule, est responsable du changement de jour de repos des chrétiens.

7. QU'EN DISENT CERTAINS PROTESTANTS ?

Martin Luther, le fondateur de l'Église luthérienne, fit le commentaire suivant dans la *Confession d'Augsbourg*, article 28, paragraphe 9 :

«Ils [les catholiques romains] allèguent que la solennité du sabbat a été transférée au dimanche, le jour du Seigneur, contrairement au décalogue [les dix commandements]. [...] Il n'y a pas un fait dont ils se glorifient plus que celui d'avoir transféré le repos du sabbat au dimanche. Ils disent que le pouvoir et l'autorité de l'Église sont grands puisqu'elle peut supprimer l'un des dix commandements.»